

AG 2023 du Conseil des Equidés de Bretagne : Rapport moral

- Ce rapport moral présente le cadre et l'esprit dans lesquels le Conseil des Equidés de Bretagne - ses administrateurs et ses salariés - ont travaillé tout au long de l'année 2022. C'est un rappel des fondements de notre structure, du contexte qui s'impose à nous, et de la trajectoire que nous souhaitons suivre.
 - o Pour rendre compte de ce qui s'est passé en 2022, je n'aborderai pas les actions précises que nous avons engagées, car nous avons 2 documents majeurs qui présentent les différents domaines de façon plus concrète :
 - Le rapport moral que présentera Chloé Ollier, notre chargée de mission. Rapport complet, très étayé et mis en valeur par Gabrielle Torente, chargée de communication, en alternance.
 - La proposition de nouveau « plan cheval pour la Bretagne » que nous soumettons au Conseil Régional de Bretagne.
 - o Comme vous allez vous en rendre compte, 2022 a été une année chargée, une année pleine. Je profite pour remercier toutes les personnes qui ont travaillé à nos côtés, qui ont participé aux différentes réunions, qui nous ont accueillis sur différents sites à travers la Bretagne.

- **Un contexte toujours très contraint pour les activités équinés :**
 - o Il apparait clairement que nous sommes toujours dans une phase **d'après Covid**. Un décalage a été pris dans la conduite des exploitations, des clubs et des événements. Cela a fragilisé certaines activités équinés. Des mesures gouvernementales ont permis d'amortir certains chocs. L'accompagnement par différents organismes pour passer ce cap a été essentiel.
 - o Un autre élément a impacté la filière : **la sécheresse de l'été 2022**. Le constat du réchauffement climatique et les impacts sur la gestion des cheptels nous contraignent d'agir de façon volontariste. Sur le plan sportif, de nombreux concours ont dû être annulés, fragilisant à nouveau les professionnels du secteur.
 - o Par ailleurs, il est bon de rappeler que nous avons, plus que jamais, la nécessité de bien **faire comprendre nos activités** aux yeux de ceux qui pensent que le cheval doit retrouver sa place en pleine nature, sans intervention humaine. Qu'une ballade équestre en site touristique, qu'une selle sur un dos de cheval, qu'un attelage en ville...ce sont des actes de maltraitance. Plusieurs de nos familles équinés engagent des actions à caractère informatif et pédagogique. Elles ont raison. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de l'idéologie animaliste extrémiste.
 - o Enfin, notre filière doit prendre en compte de la **rareté de l'argent public**. Nous avons écouté et entendu nos interlocuteurs politiques, régionaux, départementaux ou locaux. Nous savons que le « plan cheval pour la Bretagne » sera confronté à cette difficulté. Raison de plus pour nous sublimer et faire la preuve de notre efficience.

- **A l'issu de cette présentation, le rapport moral sera soumis à votre vote. Aussi soyons clairs sur le cœur de notre activité associative de professionnels. Je vous précise les 3 points qui ont été au cœur des actions engagées en 2022 :**
 - o Le CEB s'emploie à renforcer son rôle de coordination et d'impulsion
 - o Pour cela, nous pouvons nous appuyer, collectivement, sur nos fondamentaux
 - o 2022 et 2023 : une période charnière : plan cheval et PAC agricole

- **Le CEB s'emploie à renforcer son rôle de coordination et d'impulsion :**
 - o Pour cela, il faut être capable de réfléchir, de proposer et de mutualiser au-delà de nos différences ; mieux se connaître, c'est souvent mieux s'apprécier.
 - o Une année 2022, très riche en rencontres et en échanges
 - De mai 2022 à décembre 2022, 7 réunions de concertation ont mobilisé XX personnes, représentant quasiment les 16 familles
 - o Une représentation auprès des Collectivités territoriales et des organismes qui se poursuit et qui doit être relayée par les différentes familles.

- **Nous pouvons - nous devons - nous appuyer, collectivement, sur nos fondamentaux :**
 - o Le capital sympathie, passion et amour des chevaux que l'on retrouve dans chacune de nos activités :
 - Sports équestres (...), courses (ex : Yffignac), élevage, tourisme...
 - o La formation et la qualification professionnelle... et le recrutement :
 - Il peut y avoir plusieurs accès aux professions équines, mais on n'entre pas dans nos activités sans qualification. Le renforcement des formations est majeur pour assurer le développement des filières. Nous connaissons aussi, comme dans d'autres secteurs professionnels, des difficultés de recrutement.

- **2022 et 2023, une période charnière : plan cheval et PAC agricole :**
 - o Je sais Arnaud Lecuyer, vice-président du Conseil Régional, très volontaire et impliqué vis-à-vis du « plan cheval » mais je ne peux pas passer sous silence le regret de ne pas avoir d'interlocuteur « cheval » qui prenne en compte l'impact de notre filière dans son ensemble (Agriculture, sport, tourisme, patrimoine, espaces naturels...).
 - o Pour autant, nous allons suivre un calendrier qui devrait nous permettre de fixer les orientations majeures, de les soumettre au vote des élus du Conseil Régional d'ici la fin de cette année... en prenant en compte le volet régional de la nouvelle PAC agricole.

- En conclusion. Ce n'est pas le CEB qui fait l'activité équine en Bretagne. Ce n'est pas le CEB qui développe l'emploi et l'activité économique autour du Cheval, qui gère les équipements équestres, qui crée les évènements... c'est vous tous. Le CEB est à votre écoute, essaye d'identifier les urgences, de répondre au mieux à vos sollicitations. Le CEB est simplement l'outil qui peut favoriser l'ensemble des activités équines. Il sera ce que nous en ferons collectivement et solidairement.

- (Remerciements à Alexandre Mamdy, pour son travail précédent et présentation de Emmanuel Faivre – ou à faire à l'ouverture de l'AG))